

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Mesnil-Saint-Père

SEANCE DU 18 AVRIL 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
11	8	8 + 1 pouvoir

Date de convocation 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de la Mairie, sous la présidence de **Pascal HENRI**, maire.

Présents : **BERTOUT Emilie, BOUILLET Francis, BREVOT Gérard, COLLOT Françoise, GAURIER Jacques, HENRI Pascal, LOYER Gilles, NICOLLE François.**

Absents : **PRIEUR Brice, VANDERHOEVEN Sylvie.**

Représentés : **CROIX Mylène à HENRI Pascal.**

Madame COLLOT Françoise a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Attribution financière scolaire
N° de délibération : 22_2024

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à définir l'attribution financière scolaire pour l'année 2024.

Il rappelle que le RPI est composé des communes de Montiéramey – Montreuil sur Barse et Mesnil Saint Père. Il précise que les effectifs au 1 er janvier 2024 sont les suivants :

Ecole de Mesnil Saint Père : 42 élèves

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE l'attribution financière scolaire fixée à 40 € par élève, soit pour Mesnil saint père : 42 élèves X 40 € = 1 680 €

DECIDE de maintenir la subvention annuelle de 1000 € à la coopérative scolaire

AUTORISE Monsieur le Maire à inscrire les crédits correspondants au BP 2024 en fournitures scolaires et/ou transports collectifs selon la demande des enseignants.

- Cette prise en charge sera réalisée par le règlement des factures de fournitures scolaires aux fournisseurs au fil de l'année.
- Un suivi des dépenses sera transmis régulièrement aux Professeurs des écoles.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette attribution.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 26 avril 2024
Pascal HENRI,
Maire



Pascal HENRI
2024.04.26 17:35:53 +0200
Ref:6423915-9610819-1-D
Signature numérique
le Maire